

Département  
de la MOSELLE  
Arrondissement  
de SARREBOURG

Commune de REDING

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2022/08**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

**ELUS : 19**

**Séance du 14 mars 2022 à 19H30**  
**A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils**

**CONSEILLERS EN**  
**FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

**CONSEILLERS PRESENTS : 17**

**Membres Présents : M. Denis LOUTRE, M. LEYENDECKER Gérard, M. LAUCH Christian, M. ROTH Jean-Claude, M. DIDIERJEAN Philippe, M. MAZERAND Denis, M. HENRY Jean-Marc, Mme FROELICHER Martine, Mme DITTLY Valérie, Mme SEYER Sylvie, Mme GROSSE Isabelle, Mme BARBIER Nathalie, M. RIESE Alexandre, Mme BOURGEOIS Elisabeth, Mme SCHWEY Josiane, M. UNTEREINER Alexis, Mme MARCHAL Laurence,**

**Membres absents excusés : M. GROSSE Olivier, Mme FISCHER Karine**

***Demande de subvention au titre du plan régional de soutien des collectivités aux usages numériques pour l'extension d'un système de vidéoprotection – Programme 2022***

La sécurité publique est une mission régaliennne assurée en liaison avec les maires, qui sont bien souvent en première ligne.

La région Grand-est assume d'ores et déjà des engagements en faveur de la protection de nos concitoyens, en ce qui concerne les accès aux lycées et aux trains régionaux, et se propose aujourd'hui, en complément des actions déjà engagées par elles, de soutenir plus particulièrement les communes en faveur de la vidéoprotection, dans le cadre de ses missions d'aménagement du territoire et plus particulièrement en faveur du développement des usages numériques.

Face à la recrudescence de faits de dégradations/petite délinquance, la commune a entreprise en 2021 un projet de vidéo protection de l'espace public, comprenant un réseau de caméras couplé à un enregistreur vidéo. Une première tranche fonctionnelle a été déployée en 2021 aux abords de l'Hôtel de Ville pour un montant de 12 718,40 € HT. Le système se veut évolutif afin de couvrir d'autres secteurs de la localité, lors de tranches fonctionnelles ultérieures.

Cette année une seconde tranche de vidéoprotection a été établie pour la somme de 15 673,50 HT soit 18 808,20 € TTC selon le devis estimatif établi par l'entreprise ANTEVEST de SARREBOURG.

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le

ID : 057-215705666-20220314-2022\_DCM\_08-DE

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

	Montant	Taux effectif
Plan régional de soutien aux usages numériques	4 702,05	30%
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance	3 134,70	20%
Autofinancement	7 836,75	50%
<b>TOTAL</b>	<b>15 673,50</b>	<b>100%</b>

Aussi, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, après délibération, décide :

**Art. 1 :** d'approuver le projet de vidéoprotection de l'espace public – 2<sup>ème</sup> tranche exposé ci-dessus ainsi que la demande de subvention au titre plan régional de soutien des collectivités aux usages numériques pour l'extension d'un système de vidéoprotection – Programme 2022 qui s'y rapporte,

**Art. 2 :** d'inscrire les dépenses et recettes correspondantes aux budgets primitifs 2022 et suivants,

**Art. 3 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

Réding, le 15 mars 2022

Le Maire de Réding

A blue circular official stamp of the Municipality of Réding is visible, partially overlapping the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE' and '2022'.

Denis LOUTRE